

Hervé LINA

9, Square BALZAC
77140 MONTCOURT-FROMONVILLE
Tél. : 01 64 29 12 16
Mob. : 06 29 74 89 24
email : hervelina@orange.fr
Réf. : LUNE-CADA 2026-007

À l'attention de Monsieur le Président

Commission d'accès aux documents administratifs
TSA 50730
75334 PARIS CEDEX 07
Courriel : cada@cada.fr

Moncourt-Fromonville, le 3 mai 2026

Objet : Saisine pour avis relative à l'absence de communication de documents administratifs communaux et budgétaires
Commune concernée : Moncourt-Fromonville (77140)
Demande initiale : courrier déposé en mairie le 2 avril 2026
Pièces jointes : pièces n°1 à n°21 visées dans le courrier et annexe de contexte sur les anomalies relevées

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de saisir la Commission d'accès aux documents administratifs afin qu'elle rende un avis sur l'absence de communication complète de plusieurs documents administratifs communaux, budgétaires, comptables, patrimoniaux et organisationnels sollicités auprès de la mairie de Moncourt-Fromonville par courrier déposé le 2 avril 2026.

J'agis en mon nom propre, en ma qualité de conseiller municipal de la commune de Moncourt-Fromonville. Les autres élus de la liste d'opposition sont informés de cette démarche.

La présente saisine est volontairement recentrée sur la seule question de la communication des documents demandés, dans le cadre du droit d'accès aux documents administratifs et du droit à l'information des conseillers municipaux. Les difficultés rencontrées lors de la préparation, de l'examen ou du vote des comptes financiers uniques et des budgets primitifs sont exposées uniquement comme éléments de contexte.

Je ne demande cependant pas à la CADA de statuer sur la légalité ou la validité des délibérations concernées, celles-ci incombant à la Préfecture, et le cas échéant au Tribunal administratif de Melun.

1. Contexte factuel de la demande

Le nouveau conseil municipal de Moncourt-Fromonville a été installé le 21 mars 2026. Il est composé de 16 personnes de la liste conduite par le Maire sortant, Maxime Labelle et de 3 personnes de la liste adverse, que je conduisais.

La première commission finances, prévue le 8 avril 2026, commission dont je suis membre, a été convoquée par courriel, mais sans transmission préalable des documents permettant de prendre connaissance de la situation financière 2025 et des projets inscrits au budget 2026.

Par courrier déposé en mairie le 2 avril 2026, j'ai sollicité la communication des éléments nécessaires à la préparation de cette commission, notamment :

- l'état détaillé des engagements 2025 ;
- l'état détaillé des engagements 2026 ;
- l'état détaillé des mandats émis, par chapitre, article, fournisseur et montant ;
- l'état détaillé des titres émis 2025 ;
- l'état des restes à réaliser en dépenses et recettes.

À la date de la présente saisine, ces éléments ne m'ont pas été communiqué, ce qui a empêché la possibilité de préparer utilement les échanges relatifs à la situation budgétaire de la commune évoquée lors du conseil municipal du 21 avril dernier (vote des comptes financiers uniques 2025 et des budgets primitifs 2026).

2. Éléments de contexte liés aux commissions et au conseil municipal

Lors de la commission finances du 8 avril 2026, les comptes financiers et les projets de budgets ont été principalement présentés par lecture de tableaux projetés à l'écran. Des tableaux Excel, présentés comme des documents personnels du maire, ont été utilisés pour préciser certains chiffres.

Deux points ont notamment appelé mon attention : une incohérence apparente concernant l'abondement du budget principal au budget annexe du centre commercial, ainsi que le montant des bases nettes de recette fiscales attendues pour 2026. Le compte rendu transmis à l'issue de cette commission s'est limité à nous réadresser les documents projetés, lus et partiellement commentés, sans permettre une analyse complète des dépenses, recettes, annexes et informations financières associées.

Le 16 avril 2026, j'ai rappelé par courriel mon attente des documents et informations nécessaires à l'analyse des budgets. Des échanges ont ensuite porté sur les données fiscales, notamment celles de l'état 1259 qui comporte les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. Il m'a finalement été indiqué que les données de 2025 avaient été reportées par erreur pour 2026. Je précise que cette question est mentionnée ici uniquement pour expliquer le contexte et l'intérêt de la demande de communication des documents existants.

Lors du conseil municipal du 21 avril 2026, les CFU 2025 et les budgets primitifs 2026 ont été soumis au vote. Les documents présentés apparaissaient, d'après les pièces dont je dispose, comme des extraits de tableaux financiers, sans communication complète des informations générales, annexes budgétaires, éléments patrimoniaux, tableaux d'endettement ou états détaillés associés. Les anomalies relevées sur certains documents sont reprises en annexe, à titre d'illustration.

3. Documents dont la communication est sollicitée

Les demandes que j'ai adressées à Monsieur le Maire, et que je reformule auprès de vous ne porte que sur des documents administratifs et comptables existants, achevés et détenus par la commune, notamment ceux relatifs aux exercices 2025 et 2026 et aux décisions budgétaires concernées. Elles ne visent nullement à demander à la commune de produire une ou des analyses nouvelles,

Catégorie	Documents demandés
Documents budgétaires	CFU 2025, budgets primitifs 2026, budgets annexes, budgets supplémentaires ou décisions modificatives le cas échéant, annexes budgétaires, notes explicatives, rapports de présentation, états joints aux documents budgétaires et délibérations correspondantes.
Documents comptables	Grand livre des recettes et dépenses, états détaillés des engagements 2025 et 2026, états détaillés des mandats émis par chapitre, article, fournisseur et montant, bordereaux de mandats, titres de recettes, restes à réaliser, engagements, reports et documents équivalents existants.
Fiscalité locale	État 1259 et données fiscales utilisées pour les exercices 2025 et 2026, ainsi que tout document détenu par la commune ayant servi à établir ou reporter les recettes fiscales inscrites au budget.
Dette et engagements	État de la dette, tableaux d'amortissement, garanties d'emprunt, engagements hors bilan, conventions financières, marchés ou contrats générant des engagements financiers, dans leur version communicable.
Patrimoine communal	Inventaire du patrimoine communal, état des immobilisations, liste des biens fonciers et immobiliers, acquisitions et cessions immobilières des dernières années, baux, fermages, conventions d'occupation, conventions de mise à disposition et annexes utiles.
Personnel et organisation	État du personnel, effectifs, annexes relatives aux dépenses de personnel, documents de présentation des charges de personnel et documents existants relatifs à l'organisation administrative permettant l'accès aux informations nécessaires aux élus.
Vie municipale	Règlement intérieur communal invoqué, convocations, ordres du jour, procès-verbaux ou comptes rendus des commissions et conseils concernés, notes de synthèse, rapports et pièces annexées aux points soumis à vote ou information du conseil.

4. Difficultés rencontrées sur le délai de communication opposé

Plusieurs courriers ou demandes sont restés soit sans réponse, soit avec réponse très partielle, au motif qu'un règlement intérieur communal, qui ne m'a pas été communiqué à ce jour dans sa version opposable, prévoirait un délai de trente jours pour répondre aux demandes des élus.

Lors du conseil municipal du 21 avril 2026, après rappel de l'absence de communication de certains documents, notamment du grand livre des recettes et dépenses, l'existence de ce délai de trente jours m'a été opposé.

Indépendamment de votre avis sur la communication ou non des documents susmentionnés, je souhaite, par la présente, recueillir la position de la CADA sur la question suivante : **Un règlement intérieur communal peut-il légalement opposer, de manière générale et automatique, un délai de trente jours à la communication de documents budgétaires, comptables, patrimoniaux et administratifs nécessaires à l'exercice du mandat d'un conseiller municipal ?**

Pour votre information complète, je précise qu'à l'observation formulée par l'un des deux autres élus de la liste d'opposition, lors du conseil municipal du 21 avril dernier, selon laquelle nous ne disposons pas de ce Règlement Intérieur, Monsieur le Maire lui a répondu qu'il convenait de lui en faire la demande, et qu'à réception de celle-ci, il lui adresserait le document - je suppose dans le délai de 30 jours précité.

5. Demande d'avis formulée à la CADA

Au regard de ce qui précède, je sollicite l'avis de la Commission sur les points suivants :

1. Le caractère communicable des documents listés au point 3 ci-dessus, sous réserve des occultations légalement prévues ;
2. Les modalités de communication qui doivent être proposées par la commune : envoi électronique lorsque les documents existent sous format numérique, consultation sur place, ou délivrance de copies dans les conditions prévues par les textes ;
3. La possibilité, ou non, pour la commune d'opposer un délai général de trente jours issu du règlement intérieur ou d'une pratique interne à la communication de documents nécessaires à l'exercice du mandat d'un conseiller municipal ;
4. Constatant l'absence d'information jointe aux convocations de commissions municipales, le délai de 30 jours est-il légalement opposable à la demande d'informations sur les sujets inscrits à l'ordre du jour ?
5. Le cas échéant, les conditions dans lesquelles la commune pourrait organiser une communication progressive des documents sans priver le demandeur de son droit d'accès et sans rendre la demande inopérante.

6. Précision sur le périmètre de la saisine

Je précise expressément que je ne demande pas à la CADA de statuer sur la validité des votes des CFU 2025, des budgets primitifs 2026 ou de toute autre délibération du conseil municipal.

Les anomalies relevées et les difficultés rencontrées lors des commissions et du conseil municipal sont uniquement produites pour éclairer le contexte de la demande, l'intérêt à obtenir les documents, et la nécessité d'une communication complète. Si une contestation devait porter sur la légalité des délibérations ou la régularité de la procédure budgétaire, elle serait, le cas échéant, engagée devant les autorités compétentes et selon les voies de droit appropriées.

7. Pièces jointes

Je joins à la présente saisine les pièces utiles permettant de démontrer la demande initiale, les échanges intervenus et l'absence de communication complète des documents sollicités, notamment :

- pièce n°1 : convocation à la commission finances du 8 avril 2026 ;
- pièce n°2 : absence de documents joints à la convocation ;
- pièce n°3 : courrier de demande de communication déposé en mairie le 2 avril 2026 ;
- pièce n°4 : compte rendu ou documents projetés lors de la commission finances ;
- pièces n°7 et n°7 suite : documents soumis au vote lors du conseil municipal ;
- pièces n°8 à n°13 : échanges relatifs aux demandes d'information et aux données fiscales ;
- pièces n°14 à n°20 : courriers demeurés sans communication complète ;
- annexe au présent courrier : liste des anomalies relevées sur les documents présentés pour le vote des CFU et budgets primitifs.

Je reste naturellement à la disposition de la Commission pour produire toute pièce complémentaire utile à l'instruction de la présente demande.

Dans l'attente de votre avis, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Hervé LINA
Conseiller municipal de Moncourt-Fromonville

Signature :



ANNEXE DE CONTEXTE

Liste des anomalies relevées sur les documents présentés pour le vote des CFU et des budgets primitifs de la commune de Moncourt-Fromonville

Cette annexe reprend, à titre de contexte uniquement, les anomalies matérielles relevées sur les documents présentés lors du vote des documents comptables et budgétaires du 21 avril 2026. Elle ne vise pas à demander à la CADA de statuer sur la validité des délibérations, mais à justifier l'intérêt et la nécessité de la communication complète des documents administratifs et budgétaires demandés.

A. Présentation incomplète des documents budgétaires

Pour chaque document concerné, les votes semblent avoir été prononcés sur la base d'extraits de tableaux financiers extraits du système de comptabilité informatique, sans présentation ni communication complète des informations indissociables au moment du vote, notamment :

- les informations générales et la structure du budget, avec les indicateurs clés de gestion financière ;
- la situation patrimoniale de la commune ;
- les tableaux d'endettement et les capacités de désendettement ;
- les annexes, notamment subventions versées, état de la dette et état des immobilisations.

B. Intitulé et nature apparente de certains documents

Les tableaux financiers des CFU sont intitulés « VOTE DU BUDGET » et ne paraissent pas directement correspondre à un document complet et finalisé au format budgétaire attendu. L'indication « CFU 2025 » apparaît ajoutée à la main sur l'extrait produit.



Capture n°1 – Extrait faisant apparaître l'intitulé « VOTE DU BUDGET » et la mention « CFU 2025 ».

C. Incohérence entre les totaux des chapitres et la totalisation des lignes dans la colonne « Credits annulés » du CFU

Capture n°1 – Extrait faisant apparaître l'intitulé « VOTE DU BUDGET » et la mention « CFU 2025 ».

Commune Moncourt-Fromonville - - BUDGET COMMUNAL M57	CFU 2025
VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2024)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	5 090,00	5 629,11	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	5 000,00	5 546,18	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursement sur charges de Sécurité Sociale	90,00	82,93	0,00	0,00	7,07
70	Produits des services, du domaine et ventes	115 020,00	109 749,09	0,00	0,00	5 270,91
7023	Menus produits forestiers	0,00	210,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	2 020,00	0,00	0,00	0,00
7032	Droits de stationnement et de location sur la voie	4 920,00	5 439,39	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. et droits des services périscolaires et d'edu	80 800,00	70 260,33	0,00	0,00	10 539,67
70688	Autres prestations de services	3 000,00	2 750,00	0,00	0,00	250,00
70846	Mise à dispo personnel facturé au GFP de rattach	5 300,00	5 753,41	0,00	0,00	0,00
7088	Autres prod. activ. annexes (abonnements et ven	20 000,00	23 315,96	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	86 662,00	86 757,81	0,00	0,00	0,00
		24 662,00	24 662,00	0,00	0,00	0,00

Capture n°2 – Exemple de colonne ou de rubrique dont les montants appellent vérification.

C. Écarts apparents entre CFU et BP principal 2026

Concernant le BP principal 2026, la colonne « pour mémoire budget précédent » ne semble pas reprendre les chiffres constatés au CFU. Ces écarts appellent la communication des documents complets permettant de vérifier la cohérence des écritures, des reports et des décisions soumises au vote.

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2024)	Crédits employés (ou Mandats émis)	
				Chargé rattaché
011	Charges à caractère général	878 647,00	693 292,27	
6042	Achats de prestations de services (sauf terr	62 000,00	59 064,78	
60611	Eau et assainissement	6 000,00	4 781,71	
60612	Energie - Electricité	170 000,00	133 678,17	
60621	Combustibles	1 500,00	1 670,14	
60622	Carburants	7 000,00	4 974,62	
60623	Alimentation	3 500,00	3 244,09	
60628	Autres fournitures non stockées	550,00	241,10	
60631	Fournitures d entretien	6 000,00	3 719,57	
60632	Fournitures de petit équipement	47 597,00	13 554,18	
60633	Fournitures de voirie	3 300,00	2 047,43	
60636	Vêtements de travail	3 500,00	2 582,97	
6064	Fournitures non stockées - Fournitures admini	3 000,00	2 098,46	
6065	Fournitures non stockées - Livres, disques, ca	2 000,00	1 660,78	
6067	Fournitures non stockées - Fournitures scolaire	9 200,00	8 518,77	
611	Contrats de prestations de services	12 100,00	3 431,67	
613	Locations	33 750,00	30 809,40	
61521	Entretien et réparations sur terrains	7 000,00	0,00	
615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	240 000,00	161 280,00	
615228	Entretien et réparations sur autres bâtiments	3 000,00	60,00	
615231	Entretien et réparations sur voiries	15 000,00	7 304,40	
615232	Entretien et réparations sur réseaux	10 000,00	9 205,26	
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	3 000,00	2 938,83	
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobil	4 500,00	1 261,08	
6156	Maintenance	18 980,00	29 188,88	
6161	Primes d'assurances multirisques	35 000,00	34 669,18	
618	Divers services extérieurs	10 020,00	11 842,39	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 200,00	3 360,20	
623	Publicité, publications, relations publiques	108 400,00	111 773,54	
624	Transports de biens et transports collectifs	11 100,00	9 541,50	
625	Déplacements et missions	2 800,00	1 316,69	
626	Frais postaux et frais de télécommunications	11 100,00	10 822,75	
627	Services bancaires et assimilés	100,00	78,99	
6281	Concours divers (cotisations...)	1 200,00	1 212,00	
6282	Frais de gardiennage	4 000,00	5 224,62	
6288	Autres services extérieurs	150,00	316,54	
635	Autres impôts, taxes et vers. ass. (administr	17 800,00	8 612,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	848 166,00	847 708,42	
6218	Autre personnel extérieur	600,00	0,00	
633	Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (au	20 000,00	17 092,32	
644	Personnel titulaire	646 000,00	635 915,59	

Extrait CFU

Capture n°3 – Comparaison illustrative entre un extrait CFU et un extrait BP 2026.

Commune Moncourt-Fromonville - - BUDGET COMMUNAL M67		BP 2026	
VOTE DU BUDGET			
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES			
Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle
011	Charges à caractère général	869 946,00	774 204,66
6042	Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	63 000,00	63 000,00
60611	Eau et assainissement	6 000,00	6 000,00
60612	Energie - Electricité	1 500,00	1 500,00
60621	Combustibles	7 000,00	6 000,00
60622	Carburants	3 500,00	3 500,00
60623	Alimentation	550,00	550,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 000,00	6 000,00
60631	Fournitures d entretien	42 995,00	33 644,66
60632	Fournitures de petit équipement	6 500,00	4 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 300,00	2 047,43
60636	Vêtements de travail	3 500,00	2 582,97
6064	Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes...	3 000,00	2 098,46
6065	Fournitures non stockées - Fournitures administratives	2 000,00	1 660,78
6067	Fournitures non stockées - Fournitures scolaires	9 200,00	8 518,77
611	Contrats de prestations de services	12 100,00	3 431,67
613	Locations	33 750,00	30 809,40
61521	Entretien et réparations sur terrains	7 000,00	0,00
615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	240 000,00	167 500,00
615228	Entretien et réparations sur autres bâtiments	3 000,00	1 000,00
615231	Entretien et réparations sur voiries	15 000,00	13 000,00
615232	Entretien et réparations sur réseaux	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	4 500,00	6 500,00
6156	Maintenance	18 980,00	22 900,00
6161	Primes d'assurances multirisques	35 000,00	38 500,00
618	Divers services extérieurs	10 020,00	10 760,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 200,00	4 500,00
623	Publicité, publications, relations publiques	104 400,00	103 500,00
624	Transports de biens et transports collectifs	11 500,00	15 500,00
625	Déplacements et missions	2 800,00	2 800,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	11 100,00	11 100,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 200,00	1 200,00
6282	Frais de gardiennage	4 000,00	4 000,00
6288	Autres services extérieurs	150,00	150,00
635	Autres impôts, taxes et vers. ass. (administration des impôts)	11 500,00	10 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	846 166,00	929 266,34
6218	Autre personnel extérieur	600,00	600,00
633	Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres catégories)	20 000,00	20 000,00
6411	Personnel titulaire	545 000,00	565 000,00
6413	Personnel non titulaire	29 500,00	40 000,00
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	240 000,00	291 106,34
6470	Autres charges sociales	13 500,00	12 600,00
614	Atténuations de produits	30 000,00	27 882,00
730112	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants		2 882,00
740501	Frais de réaffectation des ressources communales et intercom.	30 000,00	25 000,00

Extrait BP 2026

D. Crédits d'investissement négatifs

Dans le BP 2026, deux articles de dépense d'investissement comportent des crédits ouverts négatifs dans la colonne « proposition nouvelle », notamment les articles 204182 et 21538, respectivement -9 000 € et -10 000 €. Ces éléments justifient la communication des documents complets et des annexes utiles.

Commune Moncourt-Fromonville - - BUDGET COMMUNAL M57		BP 2026		
VOTE DU BUDGET				
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				
Chap/ art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Proposition nouvelle	Vote de l'assemblée délibérante
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 000,00	0,00	
202	Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	5 000,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	116 000,00	-9 000,00	
204182	Subv org publics divers - Bâtiments et installations	116 000,00	-9 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	780 245,19	102 115,85	
2116	Cimetière	23 000,00	0,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	33 760,00	10 000,00	
2131	Constructions bâtiments publics	136 151,90	217 294,85	
2132	Constructions bâtiments privés	285 000,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	30 500,00	94 400,00	
2152	Installations de voirie	57 000,00	36 100,00	
21538	Autres réseaux	58 000,00	-10 000,00	
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	11 400,00	400,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	17 533,29	0,00	
2182	Matériel de transport	15 000,00	22 000,00	
2183	Matériel informatique	2 000,00	300,00	
2184	Matériel de bureau et mobilier	400,00	3 300,00	
2189	Autres immobilisations corporelles	110 500,00	88 650,80	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 000,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	4 000,00	0,00	

Capture n°4 – Exemple de crédits ouverts négatifs figurant sur un extrait du BP 2026.

E. Réponse apportée en séance

À l'ensemble de ces remarques, il a été répondu en séance qu'il s'agissait d'anomalies générées par le logiciel Berger-Levrault et qu'« il faut faire avec ». Cette réponse rend d'autant plus nécessaire l'accès aux documents officiels, complets et communicables, afin de distinguer les éventuelles erreurs de présentation, les extractions provisoires, les documents finalisés et les éléments effectivement soumis à délibération.